

# **CONSEIL MUNICIPAL**

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 09 JUIN 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le neuf juin à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Guillaume MENARD, Maire.

**PRESENTS** : Mesdames Martine OPERON et Anick CAZIER. Messieurs Marc VAN ACKER, Jean TILLIER et Benoît JOLY.

**ABSENTS EXCUSES** : Bernard LE CONTE (pouvoir donné à Marc VAN ACKER)  
Brigitte OLIVIER (pouvoir donné à Martine OPERON)

**ABSENT NON EXCUSE** : Jérôme PARIZE

Madame Martine OPERON est élue secrétaire de séance.

\*\*\*\*\*

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Lecture est faite du compte rendu de la séance précédente. N'appelant aucune objection ou remarque, le registre est signé par le Conseil. Le Conseil municipal passe à l'Ordre du jour. M. Benoît JOLY est élu secrétaire de séance.

## **ELECTIONS SENTORIALES 2024**

Monsieur le Maire est élu titulaire à l'unanimité des voix soit 8 voix.

Monsieur Bernard LE CONTE est élu 1<sup>er</sup> suppléant à l'unanimité des voix, soit 8 voix.

Madame Martine OPERON est élue 2<sup>ème</sup> suppléante à l'unanimité des voix, soit 8 voix.

Madame Anick CAZIER est élue 3<sup>ème</sup> suppléante à l'unanimité des voix, soit 8 voix.

Les élections sénatoriales auront lieu le Dimanche 24 Septembre 2023.

## **EGLISE**

Monsieur le Maire expose différents devis dont le diagnostiqueur (à savoir le Cabinet BRUNELLE) a besoin afin de réaliser au plus près l'exactitude du document nécessaire pour l'obtention de futures subventions. Après un tour de table, les devis sont acceptés sous réserve de démarcher d'autres entreprises proposées par Benoît JOLY pour l'étude des sols.

## **TERRE TROUVAIN**

Monsieur le Maire lit un courrier de M. Nicolas KASTELYN, écrit en son nom et aux noms de ses frère et sœur pour redemander à la commune d'accepter la convention de raccordement en eau avec la commune de Breteuil. Après nouvelle discussion, le Conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

## **FETES ET CEREMONIES D'ETE**

Monsieur le Maire cède la parole à Madame Martine OPERON, Adjointe en charge des Fêtes et Cérémonies.

# **CONSEIL MUNICIPAL**

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 09 JUIN 2023**

Madame OPERON indique le programme habituel de la fête communale, avec retraite aux flambeaux, feu d'artifice. Le dimanche, même programme qu'à l'accoutumée, à l'exception notable d'une brocante organisée par l'ASL dans la rue de Beauvoir attenante à la fête communale. Le lundi étant consacré aux tours gratuits.

Madame OPERON expose ensuite le déroulé du 14 juillet, avec la traditionnelle distribution de vin et de brioche aux aînés de + de 65 ans, et la cérémonie au Monument aux Morts en fin de matinée et le vin d'honneur à la Salle Belle Vue.

## **QUESTIONS - INFORMATIONS DIVERSES**

Benoît JOLY demande à Monsieur le Maire, où en est le dossier d'expulsion de Madame DEBACQ qui occupe le logement communal sans payer le loyer dû. Le dossier devrait se débloquer auprès de l'avocat sollicité par la commune.

Benoît JOLY souhaite savoir où en est la question de l'aménagement du fossé du bas de Caply. Nous sommes en attente d'accord de subvention.

Anick CAZIER souhaiterait savoir s'il est autorisé de se servir de pulvérisateurs de pesticides sur les trottoirs. Monsieur le Maire lui indique que non, et que chaque habitant doit de se responsabiliser et faire preuve de civisme. En aucun cas, il ne peut pister les habitants pour vérifier la légalité de leur geste.

Jean TILLIER souhaiterait savoir pourquoi les professionnels n'ont plus accès à la déchèterie de Breteuil. Monsieur le Maire lui indique qu'il s'agit d'une décision du SMDO, et qu'il a demandé des explications auprès des déléguées de la CCOP siégeant au SMDO (lire compte rendu de la CCOP).

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 22h30.

Les Membres,

Le Maire,